

# ACTICCIA 90 N°8

FONDS À FORMULE ■

Article 6 ■

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/08/2024

## Données clés (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
Classification AMF : **Fonds à formule**  
Droit applicable : **de droit français**  
Code ISIN : **FR0013112695**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Garant : **AMUNDI FINANCE**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Actif géré : **37,12 ( millions EUR )**  
Unité de la première souscription : **0 Part(s)**  
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**  
Société de gestion : **Amundi Asset Management**  
Eligible PEA : **Oui**  
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**  
Frais courants : **0,82%**

## Données Clés - Fonds à formule (Source : Amundi)

Date de lancement : **29/08/2016**  
Durée de vie : **10 ans**  
Date d'échéance : **31/08/2026**  
Sous-jacent : **Panier de 20 actions du Stoxx Europe 50**  
Nature de la protection :  
**Capital Protégé à 90% à l'échéance**  
Date De Sortie Conditionnelle : -

## Profil de risque et de rendement (SRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible  
▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

## Objectif d'investissement

Acticcia 90 n°8 est un fonds à formule ayant une durée de placement de 10 ans dont la performance dépend de l'évolution d'un panier composé de 20 actions de l'indice Stoxx Europe 50 (hors dividendes)<sup>1</sup>. Le fonds bénéficie d'une protection partielle du capital à l'échéance<sup>2</sup>.

Le 31 août 2026<sup>3</sup>, vous percevrez la performance finale du Panier (moyenne des 20 performances 10 ans retenues des actions du Panier) comprise entre 0% et 85% (soit un rendement annuel maximum de 6,34%)<sup>2</sup>, la performance de chacune des actions du Panier (hors dividendes) étant plafonnée à 85% dans le calcul de la performance du Panier. En cas de performance négative, la performance du Panier est prise en compte jusqu'à une baisse de 10%, le risque de perte en capital ne peut excéder 10%, soit un taux de rendement annuel de -1,05%<sup>2</sup>.

Le Panier est un panier équilibré de 20 actions de l'indice Stoxx Europe ayant le 13 avril 2016 les plus fortes pondérations dans l'indice.

1. Pour plus de précision, se référer aux paragraphes « objectif de gestion » et « description de la formule » du prospectus du FCP.
2. Pour les seules souscriptions effectuées durant la période de souscription initiale et conservées jusqu'à l'échéance de la formule, hors frais d'entrée.
3. En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

## Valeur Liquidative (Source : Fund Admin)

VL de référence \* : **100,00**  
Date VL encours FAF : **30/08/2024**  
VL : **112,1508**  
Evolution depuis l'origine : **12,15%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

## FONDS À FORMULE ■

## Niveaux des actions du panier (Source : Amundi)

	Niveau initial	Niveau maximum par titre à l'échéance de la formule	Niveau actuel pour information
ASTRAZENECA ORD (R&D)	4 872,50	-	13 274,00
Allianz	134,79	-	280,90
Anheuser-Busch Inbev	111,95	-	55,30
BRITISH AMERICAN TOBACCO ORD (R&D)	4 758,50	-	2 836,00
Bayer	93,48	-	27,87
British Petroleum	429,20	-	429,40
GlaxoSmithKline	1 658,84	-	1 657,00
HSBC (Londres)	570,69	-	666,70
Mercedes-Benz Group AG	52,34	-	62,34
NOVO NORDISK B ORD (R&D)	303,83	-	938,10
Nestle	78,44	-	91,02
Novartis	64,57	-	102,12
ROCHE HOLDING G PAR (R&D)	241,03	-	287,20
SAP	79,52	-	197,72
Sanofi-Synthelabo	69,47	-	101,20
Shell plc.	22,22	-	32,11
Siemens	96,99	-	169,92
Total	42,86	-	62,19
Unilever PLC	41,66	-	58,24
Vodafone	224,37	-	74,42

(1) sur 10 relevé(s) (cours de clôture) du 31/08/2016 au 13/09/2016

## Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

39,48%

## Frais de sortie (source : Amundi)

Frais de sortie à l'échéance : 0%  
Frais de sortie standard : 3%

Entre le 28/08/2016 12h01 et l'échéance : 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année civile (de septembre 2016 à juin 2026) ; 3% aux autres dates.

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

